



Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants

اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях



Secrétariat de la Convention de Stockholm
Maison internationale de l'environnement 1
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine – Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29
Télécopie : +41 22 917 80 98
Adresse électronique : ssc@pops.int
www.pops.int

Dossier: SC/POPRC

Date: 30 avril 2012

Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur le projet du document technique sur l'identification et l'évaluation des solutions de remplacement de l'acide perfluorooctane sulfonique dans les applications en circuit ouvert

A sa cinquième réunion, par la décision SC-5/5, la Conférence des Parties avait prié le Comité d'étude des polluants organiques persistants d'élaborer, à sa septième réunion, le cadre d'un document technique sur l'identification et l'évaluation des solutions de remplacement de l'acide perfluorooctane sulfonique dans les applications en circuit ouvert et demandé au Secrétariat, sous réserve de la disponibilité des ressources, de faire établir ce document technique s'appuyant sur le cadre défini par le Comité, pour examen par le Comité à sa huitième réunion. La Conférence des Parties priait également le Comité d'élaborer des recommandations fondées sur le document technique, pour examen par la Conférence des Parties à sa sixième réunion.

A sa septième réunion, le Comité a adopté un cadre de référence pour le document technique figurant dans l'annexe I de la décision POPRC-7/5. Le Comité a aussi approuvé un formulaire révisé pour la collecte d'informations relatives aux solutions de remplacement de l'acide perfluorooctane sulfonique dans les applications en circuit ouvert et une ébauche possible du document technique figurants dans le document UNEP/POPS/POPRC.7/INF/22/Rev.1. De plus, le Comité a décidé de créer un groupe de travail spécial pour entreprendre les activités demandées aux paragraphes 5 et 7 de la décision SC-5/5 et a convenu de mener ces travaux en suivant le plan de travail figurant dans l'annexe II à la décision POPRC-7/5.

Les Parties et les observateurs ont été invités à présenter des informations en se servant du formulaire approuvé pour la collecte d'informations et le groupe de travail spécial a préparé le projet du document technique ci-joint.

Vous êtes invité(e) à **examiner le projet du document technique sur l'identification et l'évaluation des solutions de remplacement de l'acide perfluorooctane sulfonique dans les applications en circuit ouvert** au Comité d'étude des polluants organiques persistants au plus tard le **22 juin 2012**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : ssc@pops.int et awarmuth@pops.int.

**A: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

Cc: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève

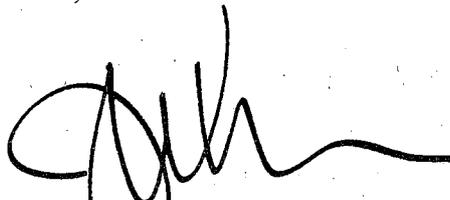
/..

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Mme Andrea Warmuth
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur support papier, n'hésitez pas à contacter Madame Andrea Warmuth (courriel: awarmuth@pops.int; téléphone +41 22 917 8853).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Jim Willis
Secrétaire Exécutif

Pièce jointe